



Domaine internet fiscalité + droit des marques

Par **PIERRE94**, le **20/01/2009** à **14:02**

Madame, Monsieur,

Bonjour,

Je souhaite savoir en tant que particulier comment déclarer les plus values sur les reventes de domaines et la fiscalité, les plafonds s'il y a ...

Sur le droit des marques, je souhaite savoir ceci. J'ai acheté des domaines en .com et .fr, j'ai essayé de le vendre à des sociétés (il n'y avait pas de marques déposées) et l'une d'entre elle a acheté les domaines en .com.fr

Donc sur le plan légal que se passe t il si cette dernière dépose la marque ??

Cdlts

Pierre